



VILLE DE WATTEN

LES INFOS MUNICIPALES



Juillet 2017

Wattennaises

Le mot du maire

Chers Wattennais, chères Wattennaises,

Prenez date, mi-novembre 2017, la Maison médicale sera opérationnelle! Plus de 10 praticiens seront présents au sein de cette nouvelle structure.

Depuis fin juin, les locataires de la résidence René Bauden (ex-gendarmerie rue du Bois) prennent possession de leur maison. Avec les appartements de la résidence Albert Denvers, en quelques semaines notre ville se voit dotée de 31 logements sociaux supplémentaires. Plus de cent personnes s'étaient positionnées sur ces logements, prouvant l'intérêt de vivre dans notre commune!

Au niveau des festivités, trois grandes dates à retenir :

- **Le vendredi 14 juillet**, après la commémoration de la Fête nationale, rendez-vous place du Rivage et place du Capitaine Leveaux avec, au programme, le **retour des joutes nautiques** suivies d'un bal musette, qui avait connu un beau succès l'an dernier, et du final vers 23h00 avec un feu d'artifice.

- **Le vendredi 28 juillet de 17h00 à 22h00** à l'espace Jean-Marie Harlay « **Watten c'est gonflé** », pour les grands et les petits, organisé par le Centre socio-culturel, en partenariat avec la commune.



- **Le mardi 15 août**, dans l'enceinte de l'abbaye, **Fête médiévale** organisée par le dynamique comité des fêtes de la commune, « Watt'en fête ». Ses membres travaillent depuis plusieurs semaines sur le projet et sur l'entretien du site. Un numéro inédit avec des loups pour cette édition.

Rappel : la baignade est interdite dans les cours d'eau, l'Aa, la Houlle et la Reningue, ainsi qu'au Lac Bleu. J'adresse enfin mes remerciements pour ces 9 années d'investissement au sein du Conseil Municipal à Bernard Guilbert, démissionnaire pour raison de santé, lequel est remplacé par Lydie Ledez.

Daniel Deschodt

Travaux d'assainissement rue Pascal Leulliette

Du croisement avec l'allée des Lilas jusqu'à la limite de la commune à partir du 19 juin 2017. Durée prévue : 2 mois (sauf imprévus et congés d'été).



- La circulation rue Pascal Leulliette sera totalement coupée à l'endroit des travaux entre Watten et Saint-Omer dans les deux sens. Emprunter les déviations soit par la RD300 soit par la RD26 et Saint-Momelin. La circulation des riverains sera possible le matin et le soir uniquement, et en cas d'urgences.
- L'arrêt de bus « Loverstel Aribus » de la ligne 104 ne sera pas desservi. Veuillez-vous reporter aux arrêts les plus proches. Pour toute information concernant les dessertes en bus : **Agence Commerciale Arc en Ciel 1 au 03.28.59.62.80.**

Nouveaux horaires à la Déchetterie de Cappellebrouck

- La déchetterie est ouverte le dimanche matin dès le 1er juillet ! 760 route de Lynck, tél.: 03.28.29.09.99
- **Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; le dimanche de 10h à 12h (fermée les jours fériés)**



A partir du 1er juillet 2017

Le SIROM gère le ramassage des ordures ménagères



- Collecte en porte-à-porte des ordures ménagères et emballages : sortir les déchets la veille de la collecte ; passage dès 6h le jeudi (jour férié le jeudi : collecte anticipée ou reportée. Les collectes du jeudi 13 juillet et du jeudi 17 août auront bien lieu le jour même). **En cas de problème de collecte, merci d'appeler le 03.28.62.03.96 (en cas de problème de conteneurs, contactez Héléne DUBUS au 06.74.79.20.01)**
- Le verre n'est désormais plus collecté en porte à porte. En cas de présence de verre dans les ordures ménagères ou dans les emballages, les conteneurs ne seront pas collectés. Nous comptons sur votre vigilance !
- 10 conteneurs à verre sont à votre disposition sur 5 points de collecte : rue Pascal Leulliette (à côté de l'école Drila), cité St-Michel, rue des Acacias, rue des Marguerites, rue de Wattendam, et rue de la Colme avant la station d'épuration.

Infos : 03.28.20.22.13 et www.sm-sirom-flandre-nord.fr

SIROM Flandre Nord

SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Infos permanences en mairie

- **Sécurité sociale** : uniquement sur rendez-vous le mercredi de 9h à 12h (pas de permanences pendant les vacances scolaires), appelez le 36.46 ou effectuez vos démarches sur ameli.fr

- **CAF : pas de permanences pendant les vacances d'été, reprise le lundi 4 septembre. La CAF vous invite à effectuer vos démarches sur www.caf.fr ou au tél. : 0810.25.59.80**

- **Assistants sociaux** : secteur de Mme Landy le 3^{ème} lundi du mois de 14h à 16h en mairie (prochaine permanence le 10 juillet au lieu du 17 ; pas de permanence en août) / secteur de Mme Dewaele tous les mardis de 9h à 11h au centre socio-culturel (pas de permanences les 15, 22 et 29 août)

- **Débrillateurs Automatiques Externes (DAE)** : à l'Office de Tourisme (accessible 24/24h) et aux salles Lecoq, Besson et Harlay.



Réunion du conseil municipal du 23 juin 2017

Le conseil municipal s'est réuni le 23 juin à 19h30 sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Avart, M. Ducrocq, M. Penez, Mme Sagniez, M. Dambricourt, M. Berquez, M. Blin, Mme Cousaert, M. Duval, Mme Isola, Mme Ledez, M. Marie, Mme Questier, Mme Rousselle, M. Vermeersch.
Absents : Mme Dufour (procuration à M. Dambricourt) Mme Danset, Mme Deram, Mme Erckelboudt (procuration à M. Penez), M. Crépin (procuration à M. Blin), Mme Lamarque, M. Vanpoperinghe (procuration à Mme Questier).

Les délibérations ont été prises à l'unanimité sauf mention contraire.

Installation de Mme Ledez au sein du conseil municipal

En ouverture de séance, M. le maire souhaite la bienvenue au sein du conseil à Mme Lydie Ledez, qui est officiellement installée dans ses fonctions. Elle succède à M. Bernard Guilbert démissionnaire. M. le maire a remercié M. Guilbert pour son investissement pendant ses 9 années de présence au sein du conseil.

Rentrée scolaire 2017-2018

- Montant forfait fournitures scolaires : le forfait passe à 48 € au lieu de 47 € en 2016-17, ce forfait est remboursé par les communes ayant des élèves scolarisés en Clis.

- Prix des repas à la cantine : la commission cantine a proposé le maintien des tarifs pratiqués en 2016-2017, soit enseignants : 5 € ; élève wattenais de primaire, de clis, encadrant périscolaire : 3,20 € ; élève wattenais de maternelle : 3 € ; extérieurs 4,30 €.

- Prise en charge des cartes de bus des collégiens : il a été proposé au conseil de renouveler la prise en charge à hauteur de 50 % des cartes des collégiens wattenais ne bénéficiant pas de la gratuité.

- Suite à une demande formulée par plusieurs employés de la cantine sollicitant la gratuite de leur repas facturé 1 €, le maintien du paiement d'1 € par repas pour le personnel travaillant à la cantine est voté par 15 voix pour et 5 contre dont le Maire.

Demandes de subventions

Plusieurs demandes de subventions sont décidées par le conseil : - 400 € pour le vélo-club pour la célébration de ses 40 ans.

- 2 000 € au Théâtre de l'âme pour l'organisation d'un spectacle nocturne à l'abbaye (1 vote contre et une abstention).

- 2 000 € à l'école Fortry pour l'organisation de sorties scolaires pédagogiques.

PLU : modification simplifiée

La commune a demandé une modification simplifiée pour un terrain rue de Millam, afin de permettre la construction d'une 3ème maison en front à rue. Celle-ci a été acceptée et sera soumis au prochain conseil de la Communauté de communes.

SIECF : modification des statuts

Le conseil valide la prise de compétence par le SIECF pour l'installation de bornes électriques de rechargement pour les véhicules dans les communes.

Travaux d'enfouissement des réseaux rue St Antoine

Le coût est de 48 144,13 €HT dont 20 % à la charge de la commune soit 9 628,83 €. Etude coordination télécom et éclairage public : coût 635 € à la charge de la commune, coordination travaux de la tranchée télécom et éclairage public à la charge de la commune.

Achat d'un véhicule électrique

Le conseil confirme intérêt pour l'achat d'un véhicule électrique et s'inscrit dans le dispositif de commande groupée mis en place par le SIECF (40 à 50% de réduction sont possibles).

Ventes terrains rue de Millam

M. et Mme Follet-Regnier demeurant rue de Millam ont sollicité la commune pour l'achat d'une parcelle de 320 m2 de terrain contigüe à leur habitation, à prendre sur la parcelle cadastrée A n°1341. Après estimation des domaines, le conseil accepte la vente au tarif de 15 € le m2, frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur.

Vente de terrains rue de Millam

Suite à la vente de juillet 2016, il reste 2 terrains à bâtir à vendre rue de Millam : le conseil décide de répondre favorablement aux demandes suivantes :

- section A n°1630 et 1631 de 451m2 au prix de 39 500 € + frais de géomètre et de notaire au profit de M. et Mme Baron-Vandenbussche (de Ochtezeele)

- section A n°1629 de 460m2 au prix de 40 000 € + frais de géomètre et de notaire, au profit de M. et Mme Mocq (de Ruminghem)

Travaux : toiture église, et pontons sur le site du relais Flandre Artois

La mise à disposition de l'église pour les travaux devant intervenir sur la toiture, nef et bas-côté nord, ainsi que pour les travaux de rénovation du ponton attenant à la propriété communale le long de la Reninghe, est consentie au Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme qui effectuera les travaux.

Changements de fenêtres : les 20 fenêtres des appartements de l'école Fortry ainsi que les 9 fenêtres des caves seront changées, le marché a été attribué pour un montant de 21 098,93 €HT aux sociétés Proform Multitechniques de Douvrin et Sarl HB Volets Roulants.

Décision modificative n°1

Les élus ont validé la décision modificative qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 36 700 €.

Réunion du conseil municipal du 30 juin 2017

Le conseil municipal s'est réuni le 30 juin à 19h30 sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire.

Etaient présents M. Deschodt, M. Avart, M. Ducrocq, M. Penez, Mme Sagniez, M. Dambricourt, M. Berquez, M. Blin, Mme Deram, Mme Erckelboudt, Mme Danset, Mme Isola, Mme Ledez, M. Marie, Mme Questier, Mme Rousselle, M. Vanpoperinghe.
Excusés : Mme Dufour (procuration à M. Dambricourt), M. Duval, (procuration à M. Deschodt), M. Crépin (procuration à M. Blin), Mme Lamarque (procuration à M. Marie), M. Vermeersch (procuration à M. Ducrocq), Mme Cousaert.

Désignation des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017

Selon la procédure, après constitution du bureau, dépôt des

candidatures et vote à bulletin secret, le conseil a désigné les 7 délégués titulaires prévus par la loi ainsi que les 4 suppléants.

Ont été élus délégués titulaires : M. Avart, Mme Sagniez, M. Ducrocq, Mme Questier, M. Dambricourt, Mme Isola, M. Blin.

Suppléants : M. Penez, Mme Ledez, M. Duval, Mme Lamarque.

Rythmes scolaires

Le conseil a adopté à l'unanimité une délibération demandant le retour à la semaine de 4 jours pour les écoles maternelles et primaires publiques de la commune.

De 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La décision finale sera prise par l'inspecteur d'académie après transmission des avis des conseils d'écoles et des enseignants.

Informations pratiques

Création d'un Espace Info Energie (EIE) sur la Communauté de Communes des Hauts de Flandre



Facture d'énergie en hausse, problème d'isolation et de chauffage : besoin d'aides ? Le conseiller Espace Info Energie de l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement du Nord (ADIL) vous renseigne gratuitement, de manière neutre et indépendante, sur vos travaux (chauffage, isolation, énergies renouvelables...) et leurs financements (aides, crédits d'impôts...). Par téléphone, e-mail ou sur rendez-vous, contactez le conseiller EIE installé à Bergues dans les locaux de la CCHF

- Stéphanie Pomier - 468 rue de la Couronne de Bierne 59380 BERGUES

Tél. : 03.59.61.15.07 - Email : eiehautsdeflandre@adilnord.fr

Isolation des combles perdus pour 1 euro par le réseau AFL

Depuis 8 ans, le réseau AFL, Amélioration Française du Logement, est un acteur régional engagé à limiter l'empreinte écologique des logements tout en améliorant leur confort. En partenariat avec le réseau « Rénovons Solidaire » de SynerCiel, et si vous avez des revenus modestes, vous pouvez faire isoler vos combles perdus pour une somme symbolique de 1 euro !

Tél. : 03.27.95.34.03 (agence de Douai) et sur internet : www.reseau-afl.fr



Opération tranquillité vacances : partez sereins !

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins pendant toute période d'absence prolongée indépendamment des vacances scolaires. Une démarche simple et gratuite. Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) au commissariat ou dans la brigade de gendarmerie.

Gendarmerie de Watten : 03.21.88.30.17



La Réserve Civique : s'engager bénévolement pour faire vivre la fraternité

La Réserve Civique propose aux citoyens des missions d'intérêt général auprès d'associations et d'organismes publics. C'est un engagement bénévole ponctuel au service de missions et de projets d'intérêt général inspirés par les valeurs de la République. Ses domaines d'action sont principalement : la solidarité, l'éducation, la culture, la santé, l'environnement, le sport, la mémoire et la citoyenneté, la coopération internationale, ou encore la sécurité, le lien armée-nation, les interventions d'urgence en situation de crise ou d'événement exceptionnel.

Site internet : reserve-civique.beta.gouv.fr



Informations

Communauté de Communes des Hauts de Flandre



Permanences sans rendez-vous d'André Figueux, président de la CCHF, le vendredi de 14h à 15h30 :

- 7 juillet, pôle de Wormhout, 7 Candaele Straete

- pas de permanence le 14 juillet au pôle de Cappellebrouck

Renseignements : Mme Trawinski au 03.28.68.29.78.

Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France les jeudis 13 juillet, 24 août, et 21 septembre de 10h à 12h30, sur rendez-vous,

obligatoire 10 jours au moins avant la permanence, au 03.28.29.09.99. Au 2ème étage de la CCHF, 468 rue de la Couronne de Bierne à Bergues.

SPA de St-Georges-sur-l'Aa : un seul interlocuteur, Michel Kerfyser - Animaux trouvés ou perdus, appelez le 06.76.25.14.13.

Déposez vos couvertures et couettes pour les refuges animaliers à l'accueil en mairie.

Etat-civil

Bienvenue

- Izé COUSIN née le 22 avril 2017 à BLENEDECQUES, fille de Jimmy et de Sabrina BRIESMALIEN, 13 rue des Alliés
- Alix LEJOINT VERCUCQUE née le 25 avril 2017 à CALAIS, fille d'Hervé et de Flora VERCUCQUE, 26 rotonde des Jacinthes
- Noah MASSART né le 16 mai 2017 à DUNKERQUE, fils de Romain et de Noémie DUFLOER, 1 allée des Tulipes
- Malcolm LAUNAY né le 31 mai 2017 à BLENEDECQUES, fils de Gilles et de Pauline HAMY, 1 rue de la Montagne
- Charline WALRICK, née le 11 juin 2017 à BLENEDECQUES, fille de Jérémy et de Gwenaëlle FRECHON, 15 cité Jeanne d'Arc
- Gauthier DESOUTTER né le 19 juin 2017 à BLENEDECQUES, fils de Florian et de Delphine DONCRE, 23 rue de Dunkerque

Tous nos vœux de bonheur

- Laurine OUTTERYCK et Jérémy LECOQ le 27 mai 2017
- Jessica DELSOLLE et David BLIN le 1er juillet 2017

Ils nous ont quittés

- M. Henri FOLLET, 84 ans, 92 rue de la Colme, décédé le 18 juin 2017
- M. Maurice BULTEL, 84 ans, 6 rue de l'Ermitage EHPAD St-Hilaire, décédé le 23 juin 2017
- Mme Geneviève DUQUESNE veuve de François SPRIET, 82 ans, 6 rue de l'Ermitage EHPAD St-Hilaire, décédée le 25 juin 2017
- Mme Huguette ANSEL veuve de Léonard DEMOL, 77 ans, 6 rue de l'Ermitage EHPAD St-Hilaire, décédée le 27 juin 2017
- Valentine DOUTRELANT veuve de Marcel DEBAECKER, 95 ans, 6 rue de l'Ermitage EHPAD St Hilaire, décédée le 2 juillet

Permanence et Plateforme emploi de la CCHF sur internet

Vous êtes candidat ? La permanence du lundi matin en mairie et la nouvelle plateforme emploi vous offrent, en partenariat avec Jobijoba, un libre accès aux offres d'emploi, formation, stage, alternance sur : **emploi.cchf.fr/ et 03.28.29.09.99 (choix 3)**



Baignade interdite dans tous les canaux : rappel à la vigilance

En période de fortes chaleurs, Voies navigables de France (VNF) rappelle que la baignade est strictement interdite dans tous les canaux gérés par VNF : risques de noyade (mauvaise visibilité sous l'eau), d'hydrocution, de contamination par des bactéries (et par la leptospirose), et de chutes mortelles sur blocs de béton, pieux métalliques, roches, etc.



Événements à venir

Visites guidées du moulin de la Montagne ►

Tous les dimanches de 15h à 19h, de juin à septembre (sauf 1ers dimanches du mois), 1€/adulte (gratuit enfants et journées du patrimoine), par les bénévoles des Amis du Vieux Watten



Exposition de bijoux, objets, déco... en vitrail Tiffany (cuivre) du 5 au 29 juillet à l'office de tourisme de Watten par Sybille Duminil

Visite guidée des fortifications et de l'abbaye les 12 juillet, 2 août et 16 août à 16h (gratuit), Rdv au parking du moulin (réservation 03.21.88.27.78)

Fête Nationale du 14 juillet : 11h concert de l'Harmonie l'EHPAD St-Hilaire ; 11h30 rassemblement rue du Général de Gaulle ; 11h45 départ du défilé, revue annuelle du corps des Sapeurs-Pompiers place de la République, et dépôt de gerbes au Monument aux Morts. Joutes nautiques de 15h à 18h place du Rivage, guinguette accordéon à 19h place Leveaux, feu d'artifice à 23h (animation par Seb Presta et son ensemble, petite restauration rapide sur place) ►



Concours de pétanque le 14 juillet, 1000 club, « Les Amis de la Pétanque »

Visite guidée de l'église Saint-Gilles les 19 juillet et 16 août à 17h30, gratuit, rendez-vous devant l'église (réservation 03.21.88.27.78)

Vendredi 28 juillet de 17h à 22h à l'espace J.-M. Harlay « Watten c'est gonflé », structures gonflables géantes, laser game, ventrigrisse, zumba, kermesse, rando roller et trottinette... Restauration sur place. Tarif 4,00€ (gratuit pour les accompagnants). Informations et réservation 03.21.88.34.77 (Centre socio-culturel et commune) ►



Judi 3 août Watt'athlon à l'espace Harlay, inscriptions dès 14h

Du 5 au 26 août exposition de pyrogravure sur bois à l'office de tourisme de Watten par François Fumery de Gravelines

Samedi 5 août inauguration de la ducasse avec le concours de vélos fleuris (à l'EHPAD) et ducasse le 6 août par Watt'en fête en partenariat avec les forains.

Dimanche 6 août tir de championnat sur deux perches et mardi 8 août tir supplémentaire et tir de ducasse, « La Guillaume Tell »

Fête médiévale à l'abbaye le mardi 15 août dès 10h. Restauration sur place : cochon grillé. Entrée 2,00€ (gratuit - de 12 ans) infos et réservations 03.21.95.56.01 ou 06.71.18.07.52. Par Watt'en fête ►



Du 2 au 23 septembre exposition de peintures à l'acrylique à l'office de tourisme de Watten par Francis Brioul de St-Martin-au-Laërt.

Repas des aînés le samedi 9 septembre à la salle St-Gilles

BROCANTE DES SAPEURS POMPIERS le dimanche 16 juillet 8h-18h rue de la Gare :

6,00€ les 3 mètres, inscriptions au Relais des Pêcheurs rue de la Gare au 03.21.12.86.31

BRADERIE, BROCANTE ET DUCASSE le dimanche 3 septembre dans le centre-ville :

5,00€ les 3 mètres, inscriptions en mairie dès le 10 août pour les riverains et dès le 21 août pour tout autre demandeur (renseignements au 03.21.88.26.04).

Commerces et artisanat

Micro-Brasserie La Wattenaise

4 Rue de l'Aa
59143 Watten
(entrée par la rue du Bailly)



Tél. : 06.50.47.64.62 (Lucile Madec)

Email : lucile.madec@la-wattenaise.fr

Site internet : www.la-wattenaise.fr

AYEZ LE REFLEX
COMMERCE LOCAL !

15472 repas servis

par la cantine municipale durant l'année scolaire en 141 jours de fonctionnement soit près de 110 repas par jours !

Prochains dons du sang

Le vendredi 28 juillet dès 9h devant la mairie. Et le 6 octobre et le 15 décembre 2017, salle St-Gilles



Navettes plages de Petit-Fort-Philippe

La mer à 35 minutes !



Transport gratuit vers la plage, financé par le Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme



Du 8 juillet au 26 août 2017 :

Aller 11h25 Grand Place de Watten*

12h00 plage Petit-Fort-Philippe

Retour 18h00 plage Petit-Fort-Philippe

18h35 Grand Place de Watten*

(* le vendredi arrêt bus Wattendam)

Tél. : 03.28.21.42.76

Nouvelle association

La Maison des Archers de Watten

créée avec l'Union des Archers du Nord de la France pour assurer la gestion et la promotion de l'espace muséographique consacré au tir à l'arc verticale. Président : Jean-Luc Avart



Retrouvez Watten sur internet et les réseaux sociaux !
www.watten.fr



Inscrivez-vous à la lettre d'information en envoyant votre demande à newsletter@watten.fr
Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

